



Contractuels : titularisation, rémunération, retraite... Une mobilisation d'envergure s'impose !

Communiqué de la CGT Educ'action Mayotte du 18 avril 2019

Vendredi 5 avril 2019, la CGT Educ'action Mayotte organisait une **journée de formation syndicale** destinée aux enseignants contractuels. Le thème de la journée était les droits des personnels non-titulaires. Ce sont 120 collègues qui ont participé à la formation, en dépit de pression dans certains cas. Les sujets abordés furent nombreux et nous avons pu mesurer à quel point nos collègues étaient désireux de connaître leurs droits. Nous avons également pu mesurer leurs inquiétudes (et aussi leur colère) dont toutes tournent autour de la précarité de leur situation professionnelle (renouvellement de contrat en particulier pour les collègues en congé maternité, perspectives de titularisation, passage en CDI, droit au chômage et à la retraite, progression indiciaire...).

Lundi 8 avril, le bureau de la CGT Educ'action rencontrait, en **audience syndicale**, le Recteur et ses équipes. Ce fut, notamment, l'occasion de revenir sur la situation des personnels contractuels de l'éducation nationale à Mayotte et rappeler nos revendications. Certaines réponses nous ont été faites (le compte-rendu de l'audience est en accès libre sur notre site www.cgteducactionmayotte.com) et nous espérons des améliorations dans la gestion individuelle et collective des contractuels sur certains sujets. Cependant, les désaccords restent nombreux (indices de recrutement, prime d'installation, gestion des affectations, mise en place de la subrogation...) et nous sommes loin encore de la gestion humaine et efficiente que nous revendiquons. Concernant les perspectives de titularisation, il n'y a pas vraiment d'éléments nouveaux depuis les annonces du « plan d'avenir » d'avril dernier. Le sujet de la précarité dans notre service public d'éducation à Mayotte est un sujet central. Notre service public ne se développera pas de manière cohérente et pérenne sans un plan de titularisation d'ampleur !

L'analyse de la CGT Educ'action Mayotte est simple. Pour faire respecter leurs droits et en conquérir de nouveaux, les personnels contractuels peuvent et doivent se mobiliser. Le projet de ce gouvernement, dans le cadre de sa réforme de la fonction publique, est d'affaiblir les services publics et de précariser les personnels (le nouveau « contrat de projet » ne permettrait plus le passage en CDI par exemple). Nous ne laisserons pas faire ! Davantage de services publics est une nécessité à Mayotte, portés par des personnels mieux formés, à la stabilité rendue possible par un statut amélioré. C'est pourquoi la CGT Educ'action Mayotte exige notamment un plan de titularisation, une négociation sur les indices de recrutement et la revalorisation indiciaire, une refonte de la prime d'installation, le droit effectif au chômage et à la retraite (la situation actuelle est scandaleuse) et appelle tous les personnels contractuels à se préparer pour la **journée de grève nationale du jeudi 9 mai prochain**. La réussite de cette mobilisation enverra un signal fort au vice-rectorat comme au gouvernement !

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducactionmayotte.com